

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010737 – AMR 22/016/01AU 288/01

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / ALLÉGATIONS DE MAUVAIS TRAITEMENTS CHILI Rodolfo Retamales Leiva (h)

Londres, le 15 novembre 2001

D'après les informations recueillies, le prisonnier politique Rodolfo Retamales a porté plainte après avoir été battu par un gardien de prison, et Amnesty International craint qu'il ne soit victime de représailles.

Rodolfo Retamales est incarcéré dans la *Cárcel de Alta Seguridad* (prison de haute sécurité) de la capitale, Santiago. Le 31 octobre, il a été reconduit en fourgon de l'hôpital de la prison au bâtiment principal de cet établissement pénitentiaire, après avoir été opéré du genou droit. Le fourgon a fait halte dans la cour de la prison désignée sous le nom de *patio de carga* et un gardien a apparemment commencé à lui donner des coups de pied dans le genou, sans la moindre raison. Aucun des autres gardiens présents n'est intervenu de quelque manière que ce soit pour venir en aide à Rodolfo Retamales, qui hurlait de douleur.

Une fois à l'intérieur du bâtiment, il a été examiné par le médecin de la prison, qui aurait constaté une blessure avec hémorragie « *pouvant être attribuée à un trauma* ». Le docteur a précisé que cette nouvelle blessure n'avait pas été provoquée par l'opération. Le 5 novembre, des avocats représentant Rodolfo Retamales ont porté plainte à propos de ces événements devant le *Sexto Juzgado del Crimen* (6^e tribunal pénal) de Santiago.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International s'est déclarée préoccupée à maintes reprises par les conditions de détention qui règnent dans les prisons de haute sécurité chiliennes. En janvier 1997, certaines sources avaient indiqué que plusieurs prisonniers politiques avaient été victimes de mauvais traitements après que quatre autres détenus se furent évadés d'une prison de haute sécurité, à Santiago. En outre, des prisonniers qui s'étaient plaints d'avoir été maltraités avaient apparemment été menacés de représailles.

L'article 19-1 de la Constitution chilienne garantit « *le droit à la vie et à l'intégrité physique et psychique* ». En outre, la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, à laquelle le Chili est partie, interdit le recours à la torture et à toute autre forme de traitements cruels, inhumains ou dégradants.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou en français) :

- dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles un gardien de la *Cárcel de Alta Seguridad* (prison de haute sécurité) de Santiago a maltraité le prisonnier politique Rodolfo Retamales ;
- demandez aux autorités de lui dispenser tous les soins médicaux requis par son état de santé jusqu'à ce qu'il se soit complètement rétabli ;
- appelez les autorités à ordonner l'ouverture d'une enquête exhaustive, indépendante et efficace sur cette affaire, et demandez-leur de vous informer du déroulement de ces investigations ;
- efforcez-vous d'obtenir l'assurance que Rodolfo Retamales ne sera pas victime de représailles de la part de l'administration pénitentiaire en raison de la plainte qu'il a déposée à propos de cette agression.

APPELS À :

Ministre de la Justice :
Sr. José Antonio Gómez
Ministro de Justicia
Ministerio de Justicia
Morandé 107
Santiago, Chili

Télégrammes : Ministro Justicia, Santiago, Chili

Fax : + 56 2 695 45 58 / 698 70 98

Formule d'appel : *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

Ministre de l'Intérieur :
Sr. José Miguel Insulza Salinas
Ministro del Interior
Ministerio del Interior
Palacio de la Moneda
Santiago, Chili

Télégrammes : Ministro Interior, Santiago, Chili

Fax : + 562 696 87 40 / 699 21 65

Formule d'appel : *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

Responsable de la Direction des Droits humains du ministère des Affaires étrangères :

Embajador Alejandro Salinas
Dirección de Derechos Humanos
Ministerio de Relaciones Exteriores
Morandé 519, Santiago, Chili

Télégrammes : Embajador Alejandro Salinas, Dirección de Derechos Humanos, Santiago, Chili

Fax : + 562 696 87 96 / 672 62 74 / 699 07 83

Formule d'appel : *Sr. Ambajador*, / Monsieur le Directeur,

COPIES À :**Directeur national de l'administration pénitentiaire :**

Director Nacional de Gendarmería de Chile
Sr. Hugo Espinoza Grimalt
Rosas 1274
Santiago, Chili

Fax : + 562 671 49 36

Directeur de la prison de haute sécurité de Santiago :

Sr. Mayor Henry Bravo
Jefe de la Unidad Carcelaria de Alta Seguridad
Penitenciaría de Santiago
Chili

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Chili dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 26 DÉCEMBRE 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents. Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org